

# ARC infos

<120>  
mai-juin  
2026

JOURNAL DE L'AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

[www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)



## Un budget 2026 au service de toutes les communes

La nouvelle zone de loisirs de Clairoux,  
inaugurée en 2025

P2 - Forum de l'emploi :  
donnez un nouvel élan  
à votre parcours

P8/9 - L'ARC façonne les  
quartiers de demain

P10 - La télérelève de l'eau  
arrive chez vous

## Forum de l'emploi : donnez un nouvel élan à votre parcours

**Le 18 juin prochain, l'Agglomération de la Région de Compiègne vous donne rendez-vous pour la 3<sup>e</sup> édition de son Forum de l'emploi, une journée dédiée à votre avenir professionnel.**

Que vous soyez à la recherche d'un emploi, en reconversion, étudiant ou simplement en veille sur les opportunités, ce forum est fait pour vous. Le 18 juin 2026, de 9h à 15h30, rendez-vous au Centre de Rencontres de la Victoire à Compiègne pour rencontrer

directement des recruteurs et découvrir les besoins du territoire.

Sur place, vous pourrez échanger avec de nombreuses entreprises issues de secteurs variés : commerce, BTP, industrie, logistique, transports, hôtellerie-restauration, services à la personne... Autant d'opportunités pour déposer votre CV, valoriser votre profil et peut-être décrocher un emploi.

Des professionnels de l'emploi et de la formation seront également présents pour vous conseiller, vous orienter et vous accompagner dans vos démarches. C'est l'occasion idéale de faire le point sur votre projet professionnel et de bénéficier de conseils personnalisés.

Ne manquez pas ce rendez-vous incontournable pour booster votre avenir !



Informations et réservations sur <https://forumemploi.agglo-compiegne.fr> ou en scannant ce QR code :



**EIFFAGE**  
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734

Service & appel  
gratuits



\*Les informations recueillies par notre société feront l'objet d'un traitement destiné à la gestion de clientèle et, éventuellement, à la prospection commerciale. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et Libertés », vous bénéficierez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant à Eiffage Immobilier, 11 place de l'Europe - 78140 Vélizy-Villacoublay. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Conditions détaillées de l'offre sur la page internet eiffage-immobilier.fr. Offres définies sur notre site internet.

## Des horaires de bus ajustés

Afin de faciliter vos déplacements, les horaires des bus ont été ajustés pour offrir de meilleures correspondances avec les trains à destination et en provenance de Paris. Ces modifications concernent les lignes urbaines 1 à 6, ainsi que l'ARC Express, au départ du quai Jeanne d'Arc.



Tous les horaires sur :  
[www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)  
Rubrique > Transports collectifs ou en scannant ce QR code :



## VéloTIC élargit ses horaires pendant la période estivale

De mai à septembre, l'agence VéloTIC adapte ses horaires et vous accueille également les week-ends et jours fériés, de 9h à 12h et de 16h à 19h. En semaine, l'accueil reste ouvert du lundi au vendredi de 8h à 10h30 et de 16h30 à 19h.

L'agence VéloTIC propose la location de vélos pour des durées flexibles : 2 jours, 1 semaine, 1 mois ou 1 an, avec des vélos classiques, à assistance électrique ou pliants.



Contact : VéloTIC - parvis de la gare de Compiègne - 07 78 07 28 08  
[velotic.compiegne@transdev.com](mailto:velotic.compiegne@transdev.com)



## Construire et vivre, les solutions pour notre territoire

Du 5 mai au 13 juin 2026, l'ARC et les ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique présentent une exposition sur l'aménagement durable. Elle permet de mieux comprendre l'évolution des villes et de découvrir des solutions pour construire, rénover et habiter autrement.



Maison des Projets - Maison du Canal :  
27, place d'Armes à Compiègne  
Entrée libre, du mardi au samedi  
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h



Retrouvez la version audio de ce magazine en flashant ce QR code :



## ÉDITORIAL

**Philippe MARINI**

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Sénateur honoraire de l'Oise, Maire de Compiègne

### ÉLECTION COMMUNAUTAIRE DU 9 AVRIL 2026

Philippe MARINI a été réélu Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne, nous reviendrons en détail sur la composition de l'équipe dans le prochain numéro de l'ARC infos.

## Soutenir chaque commune pour construire l'avenir de notre agglomération

Dans notre agglomération, le développement local ne dépend pas uniquement des grands projets : il naît aussi de la vitalité de chaque commune, quelle que soit sa taille. C'est cette conviction qui guide l'Agglomération de la Région de Compiègne : accompagner chaque municipalité pour lui permettre d'investir, d'innover et d'améliorer le quotidien de ses habitants.

Cette ambition s'appuie sur des moyens concrets, mobilisés année après année. L'ARC met à disposition des dispositifs qui permettent aux communes de rénover leurs équipements, d'aménager leurs espaces publics, de moderniser leurs infrastructures sportives ou de renforcer leur sécurité. Notre mission est d'être un partenaire solide, capable d'aider à transformer les projets en réalisations.

Qu'il s'agisse d'aides annuelles, d'un fonds exceptionnel pour les projets d'envergure ou de soutiens ciblés, l'Agglomération constitue un véritable levier pour l'investissement local. Pour de nombreuses communes, cet appui est déterminant : il permet d'avancer, d'engager des travaux attendus et de bâtir l'avenir avec confiance.

Au-delà des moyens financiers, une idée nous rassemble : le territoire progresse lorsque toutes ses communes avancent. En soutenant leurs projets, nous renforçons la cohésion, préparons les transitions de demain et faisons vivre ce qui caractérise notre agglomération : une solidarité active, tournée vers l'avenir.

+ de 59 000 followers



Suivez toute notre actualité sur notre page Compiègne et son agglomération

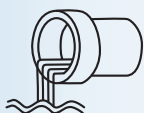


# GRAND ANGLE

**1 budget principal  
+ 12 budgets annexes =  
158 990 179 €**

(les montants indiqués sont ceux du budget 2026, montant total, hors reports et comprennent les sections fonctionnement et investissement)

**BUDGET PRINCIPAL 85 019 137 €**



**ASSAINISSEMENT**  
18 405 602 €  
**SPANC\*\***  
2 735 96 €

**TRANSPORTS**  
15 765 865 €



**DÉCHETS**  
14 403 776 €



**AMÉNAGEMENT**  
14 136 845 €

**EAU**  
5 127 966 €



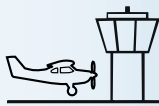
**TOURISME**  
1 550 580 €

**HÔTEL DE PROJETS\***  
1 507 260 €



**GENS DU VOYAGE**  
1 173 878 €

**AÉRODROME**  
1 007 703 €



**RÉSIDENCE  
JEAN LEFORT**  
612 667 €

**ZA CHAMP  
DOLENT\*\*\***  
5 304 €



\*Parc Technologique des Rives de l'Oise \*\* Le SPANC est le Service Public d'Assainissement Non Collectif, il s'adresse aux secteurs isolés, non raccordés au réseau d'assainissement \*\*\*Le Champ Dolent est une zone d'activités de Verberie

# Un budget 2026 au service de toutes les communes

Comme chaque année, l'Agglomération de la Région de Compiègne (ARC) a voté son budget pour faire fonctionner les services du quotidien et investir dans l'avenir. Derrière ces chiffres, souvent complexes, se cache une réalité simple : l'ARC agit pour améliorer la vie des habitants et soutenir activement les projets des communes.

## Un budget solide pour préparer l'avenir

Avec près de **159 millions d'euros en 2026**, l'ARC affirme sa capacité d'action au service du territoire. Une solidité qui repose sur une gestion maîtrisée et une dette en recul constant, passée de **30,4 M€ en 2019 à 20,2 M€ aujourd'hui**.

Malgré un contexte national contraint, marqué par la baisse des dotations de l'État et une inflation persistante, l'Agglomération parvient à maintenir un bon niveau d'autofinancement. Concrètement, cela lui permet de continuer à investir sans alourdir la fiscalité pour les habitants.

Autre signal fort : la stabilité de la fiscalité locale, avec notamment une Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) maintenue à 7,8 %, contre 9,57 % en moyenne en France.

Dans cette même logique de protection du pouvoir d'achat, l'ARC a fait évoluer le service de l'eau.

Grâce à un nouveau contrat de délégation reposant sur un délégataire unique à l'échelle du territoire, la gestion est simplifiée et optimisée, permettant une diminution du prix de l'eau pour les habitants.

## Des investissements pour le quotidien et l'attractivité

Le budget de l'ARC permet de financer des projets d'envergure qui bénéficient à l'ensemble du territoire :

- ✓ **Le développement des mobilités**, avec le pôle d'échanges multimodal, le plan vélo ou encore l'acquisition de 4 nouveaux bus BioGNV.
- ✓ **Des équipements majeurs**, comme la future piscine-patinoire ou les aménagements du Tigre.



Les nouveaux bus au BioGNV



Aménagement de la zone humide de



Le projet de rénovation et d'extension du complexe piscine-patinoire de Mercières, estimé à 12,5 millions d'euros, entre dans une nouvelle phase de travail avec la désignation du maître d'œuvre

✓ **L'amélioration du cadre de vie** avec des projets d'aménagement urbain comme à Clairoux, Verberie ou Jaux (voir dossier p.8-9).

### Un soutien massif aux communes

Au-delà de ses propres projets, l'ARC joue un rôle essentiel de partenaire financier des communes. Grâce à différents dispositifs, les communes peuvent concrétiser des projets utiles aux habitants : rénovation d'équipements sportifs, aménagements d'espaces publics, modernisation des écoles...

> **Un fonds dédié aux communes de moins de 2000 habitants**, avec une aide de **35 000 € par an**, pour financer des aménagements du quotidien (équipements, accessibilité, éclairage...). En 2025, par exemple :  
 • **35 000 € à Lachelle**, notamment pour la création d'une rampe PMR, le passage en

LED de certains éclairages, etc.  
 • **28 385 € à Janville**, essentiellement pour des travaux de voirie et l'acquisition de jeux pour l'école, etc.  
 • **35 000 € à Béthisy-Saint-Martin** pour l'aménagement d'une zone humide et l'installation d'éclairage LED à l'école, etc.

> **Un nouveau fonds exceptionnel d'1 million d'euros par an (2024-2026)**, permettant à chaque commune de bénéficier jusqu'à 200 000 € pour des projets d'aménagement importants. En 2025, par exemple :

- **200 000 € à Clairoux** pour la transformation d'une place en un cœur de nature.
- **200 000 € à Choisy-au-Bac** pour la réhabilitation du complexe sportif André Mahé.
- **150 000 € à Verberie** pour la construction de vestiaires sur le stade de football.

> **Une aide spécifique pour le financement de terrains de sport synthétiques.** Chaque année, un projet est subventionné par



**Laurent Portebois**  
 2<sup>e</sup> Vice-Président de l'ARC, délégué aux finances, au contrôle de gestion et aux ressources humaines, Maire de Clairoux

## Aider les communes à mener à bien leurs projets

« La responsabilité de l'ARC est d'assurer une gestion au plus près des réalités de terrain, afin que chaque commune puisse mener ses projets et renforcer son attractivité. C'est en restant à l'écoute des besoins locaux que nous avançons ensemble, de manière concrète et utile pour les habitants. »



Béthisy-Saint-Martin



Réhabilitation du complexe sportif André Mahé à Choisy-au-Bac

# GRAND ANGLE



Le nouveau terrain de foot synthétique de Béthisy-Saint-Pierre

l'ARC à hauteur de **400 000 €** :

- **Compiègne**, en 2019,
- **Margny-lès-Compiègne**, en 2020,
- **Béthisy-Saint-Pierre**, en 2022,
- **Venette**, en 2023.

> **Une aide spécifique pour l'acquisition de dispositifs de vidéoprotection** :

- **12 000 € à Néry**, en 2026,
- **12 000 € à Saint-Jean-aux-Bois**, en 2026,
- **11 992 € à Saintines**, en 2025,
- **9 269 € à Saint-Sauveur**, en 2024.

> **Un accompagnement des communes pour leurs travaux d'assainissement**, compétence portée par l'ARC, qui permet de moderniser les réseaux, d'améliorer la gestion des eaux usées et pluviales et de répondre aux enjeux environnementaux. Ces opérations, souvent lourdes et coûteuses,

sont ainsi facilitées grâce à un soutien technique et financier, garantissant un service de qualité pour les habitants et la préservation du milieu naturel.

Exemple :

- **Jonquières** : reprise totale de l'assainissement de la rue de Varanval, en 2025.

## Une solidarité financière entre communes

L'ARC assure également un rôle de redistribution pour garantir un développement équilibré du territoire.

- > Elle verse **une dotation de solidarité communautaire de 1,56 million d'euros**, répartie selon la taille des communes et leurs ressources.

- > Elle assume directement **le paiement**

**du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)** pour les communes, à hauteur de 1,6 million d'euros, dans le cadre de ce mécanisme national de solidarité.

## Un partenaire au cœur des projets locaux

Sur le terrain, l'ARC agit concrètement. **À Jaux**, par exemple, l'Agglomération accompagne la réhabilitation et l'extension du gymnase communal, avec **un soutien financier de 580 000 €**. Ce projet s'inscrit dans le cadre des statuts de l'ARC, qui prévoient un appui spécifique aux communes en forte croissance démographique (plus de 2 000 habitants) pour la création ou la modernisation d'équipements sportifs.

Autres exemples :

- **Le Meux** : liaison 1 du plan vélo le Meux-Rivecourt (1 km) + installation de deux abris-vélos couverts de 6 places chacun, en 2022. Un, au niveau de la gare, et un autre, devant la mairie.
- **Armancourt** : création d'un parking et réfection du trottoir, remplacement de fenêtres et automatisme des cloches de l'église, en 2025.
- **Bienville** : divers travaux pour l'école et la Mairie et îlot de stationnement du cimetière, en 2025.
- **La Croix Saint Ouen** : réhabilitation de l'espace Balsan qui comprend un parc, une salle communale et deux commerces, en 2025.
- **Saint Vaast de Longmont** : acquisition de matériel pour les services techniques et installation d'une alarme, en 2026.
- **Vieux-Moulin** : réfection du presbytère, en 2025.



Réhabilitation de l'espace Balsan à La Croix Saint Ouen

# [ Les acteurs de l'agglo ]

## À Venette, un pôle d'excellence pour la chimie du végétal



Activités de biotechnologies menées par ATV Technologies

Installé sur le Parc Technologique des Rives de l'Oise à Venette, le groupe Avril développe un écosystème dédié à la chimie verte et aux biotechnologies. En reprenant les activités de PIVERT en 2025, l'industriel renforce la dynamique d'innovation autour du végétal et confirme la place de l'agglomération compiégnnoise parmi les territoires de référence pour les solutions industrielles durables.

Le site s'inscrit dans la continuité des travaux menés par PIVERT, plateforme d'innovation dédiée à la valorisation de matières premières agricoles renouvelables. Cette dynamique s'appuie notamment sur **ATV Technologies (Avril Technologie Végétale)**, filiale du groupe implantée au sein de l'Innolab, la halle technologique du site. ATV Technologies accompagne entreprises, industriels et start-up dans le développement et l'industrialisation de

leurs innovations, de la preuve de concept jusqu'à l'échelle préindustrielle. Plusieurs projets illustrent déjà le potentiel du site. La filiale **Oleon** y développe **QLOE**, un fluide diélectrique d'origine végétale destiné au refroidissement des datacenters, permettant de réduire la consommation d'énergie et d'eau. Le site accueille également **une autre filiale innovante, Evertree**, qui conçoit des adhésifs biosourcés destinés à remplacer les résines pétrochimiques

dans les panneaux de bois. En réunissant chercheurs, filiales innovantes et industriels autour d'équipements de pointe, l'Innolab de Venette contribue à structurer un véritable pôle d'excellence dédié à la chimie du végétal et pourrait accueillir à terme jusqu'à **150 chercheurs et ingénieurs**.



Contact : ATV  
[www.atv-technologies.com](http://www.atv-technologies.com)  
Parc Technologique  
des Rives de l'Oise  
Rue des Rives de l'Oise  
60280 Venette



## Nérygolotte, l'association qui fait battre le cœur du village

**Depuis 15 ans, l'association insuffle énergie, solidarité et bonne humeur au sein de la commune. Une dynamique précieuse pour les enfants du village.**

Installée à Néry, l'association Nérygolotte réunit les familles et habitants de la commune et de ses trois hameaux : Vaucelles, Verrines et Huleux, qui comptent près de 700 habitants. Son objectif : accompagner les 55 élèves de la maternelle au CM2 et renforcer la convivialité locale grâce à un lien étroit avec leurs deux écoles. Forte d'une quinzaine de parents et de

bénévoles du village, l'association propose tout au long de l'année des animations qui rassemblent largement. Deux temps forts marqueront la saison : **la kermesse de l'école le 20 juin** et **la fête du village le 5 septembre**, un partenariat avec l'association Pathine et la mairie. Les fonds récoltés, complétés par la subvention municipale et les dons des entreprises locales, permettent de financer de nombreux achats pour améliorer le quotidien des enfants : livres, piscines, ballons, tapis, cadeaux de Noël... Joyeuse, active et fédératrice, Nérygolotte reste ouverte à toutes les bonnes volontés : elle a toujours besoin de bénévoles pour continuer à faire briller la vie du village et poursuivre ses actions au service des enfants.



Le lotto-carnaval des enfants organisé par Nérygolotte, le 15 mars dernier, a rencontré un vif succès



Contact :  
[nerygolotteasso@gmail.com](mailto:nerygolotteasso@gmail.com)



# L'ARC façonne les quartiers de demain

Depuis plusieurs années, l'Agglomération de la Région de Compiègne accompagne les communes dans leurs projets d'aménagement et de développement de l'habitat. L'objectif est clair : répondre à la croissance démographique tout en permettant aux habitants de se loger dans leur commune, et de bénéficier d'un cadre de vie attractif, équilibré et durable. Trois Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) illustrent aujourd'hui cette dynamique à Clairoix, Verberie et Jaux.

Face aux enjeux de logement et d'attractivité, l'ARC soutient les communes dans la mise en œuvre de projets urbains pensés sur le long terme. Ces opérations d'aménagement visent à :

- > proposer une offre diversifiée de logements,
- > favoriser la mixité sociale et générationnelle,
- > intégrer pleinement les enjeux environnementaux et de mobilités.



## CLAIROIX

### ZAC de la Grande Couture : reconvertir une friche en quartier de vie

À l'est de Clairoix, la ZAC de la Grande Couture transforme notamment une ancienne entreprise de chaudronnerie en véritable quartier résidentiel. D'une superficie d'environ 8 hectares, le site accueillera à terme des logements en majorité accessibles à la propriété, à proximité des commerces et des équipements de la commune.

Le projet repose sur une reconversion urbaine qualitative. Il proposera une offre de logements diversifiée, mêlant habitat collectif et terrains à bâtir, afin de répondre à différents besoins résidentiels. Des services de proximité viendront compléter l'ensemble.

La question des mobilités douces est au cœur du projet. Le futur quartier sera relié à la voie verte existante par des chemi-

nements piétons et cyclables sécurisés, permettant de traverser l'Aronde et de rejoindre les équipements sportifs et les espaces de vie de la commune.

### Un quartier pensé pour le bien-vieillir

Une attention particulière est portée aux seniors avec la création d'une résidence dédiée d'environ 80 logements au nord du site. Elle proposera un cadre de vie adapté, complété par des services de proximité, notamment une offre médicale et un espace de convivialité. L'objectif est de favoriser le bien-vieillir dans un environnement sécurisé, ouvert et intégré à la vie du quartier.

## VERBERIE

### ZAC du Quartier des Moulins : reconnecter un secteur enclavé

À Verberie, la ZAC du Quartier des Moulins vise à transformer cet espace en un quartier à taille humaine, aujourd'hui



CLAIROIX ZAC DE LA GRANDE COUTURE  
> 160 logements dont  
80 pour les seniors



VERBERIE ZAC DU QUARTIER DES MOULINS



encore partiellement enclavé. L'objectif principal est de requalifier ce secteur tout en respectant son identité paysagère et sa proximité avec le centre-bourg. Les futures constructions s'intégreront harmonieusement au tissu urbain existant.

**Un quartier mieux connecté et apaisé**  
Le projet prévoit également le désenclavement du site et son ouverture sur la commune. La requalification de la rue des Peupliers constituera un axe majeur, tout comme le **développement des mobilités douces**.

La piste cyclable reliant Verberie à La Croix Saint Ouen sera prolongée à travers le quartier, offrant une continuité sécurisée pour les déplacements du quotidien à vélo ou à pied.



Plus de renseignements :  
[urbanisme@agglo-compiegne.fr](mailto:urbanisme@agglo-compiegne.fr)



**Jaux ZAC de Dienval**  
**> 170 logements** : terrains à bâtir, logements collectifs, béguinage et résidence seniors, salle commune, micro-crèche et aire de jeux

### **Jaux** **ZAC de Dienval : un quartier multigénérationnel et vivant**

Située au nord de Jaux, en continuité de la zone commerciale de Jaux-Venette, la ZAC de Dienval bénéficie d'une localisation stratégique. Le projet prévoit environ **170 logements** sur 13 hectares, ainsi que le développement d'activités économiques, commerces et bureaux.

L'aménagement a été conçu pour répondre aux besoins de tous les publics, avec une offre variée : **terrains à bâtir, logements collectifs, béguinage et résidence seniors**. Cette diversité favorisera la mixité sociale et les parcours résidentiels.

#### **Un véritable lieu de vie**

Le projet intègre également des espaces partagés : **salle commune, aire de jeux et micro-crèche**. Ces équipements contribueront à créer un quartier vivant, propice aux échanges et aux liens intergénérationnels.

#### **Un projet enrichi par la concertation**

Une réunion publique, tenue en décembre 2024, a permis d'associer les habitants à la réflexion. Plusieurs propositions ont été intégrées, comme le **maintien d'une bande verte entre les habitations** existantes et le futur quartier, ou encore **la création d'une salle**



**de rencontres**. Cette démarche renforce la qualité et l'intégration au quartier existant.

le saviez-  
VOUS ?



## La télérelève de l'eau arrive chez vous

**Dans le cadre du nouveau contrat de gestion de l'eau potable avec Saur, l'Agglomération va progressivement moderniser son service avec le déploiement de la télérelève des compteurs d'eau. Un dispositif simple et sans frais pour mieux suivre sa consommation au quotidien.**

### Une relève à distance, en toute simplicité

La télérelève permet de relever automatiquement et à distance votre consommation d'eau. Équipé d'un module communicant, votre compteur transmettra chaque jour vos données de manière sécurisée, sans qu'aucune intervention à domicile ne soit nécessaire.



### Un espace en ligne pour rester informé

En activant votre compte en ligne, vous accédez à votre historique de consommation à tout moment.

Vous pourrez également recevoir des alertes en cas de consommation anormale. Ces alertes de potentielle fuite ne pourront se faire que si vous activez votre compte en ligne à partir de la mise en place de la télérelève.

### Des factures plus équitables

Avec la télérelève, fini les estimations : votre facturation repose désormais sur votre consommation réelle, pour plus de transparence.

### Calendrier de déploiement

> **Au cours de l'année 2026-2027**, les abonnés (habitants et entreprises) des communes suivantes seront informés par courrier pour convenir d'un rendez-vous : Armancourt, Bienville, Choisy-au-Bac, Clairoix, Compiègne, Janville, Jaux, Jonquières, Lachelle, La Croix Saint Ouen, Le Meux, Margny-lès-Compiègne, Saintines, Saint-Jean-au-Bois, Saint-Sauveur, Venette, Vieux-Moulin.

> **À partir de 2029**, la télérelève sera déployée, au moment du basculement vers le nouveau contrat SAUR, pour les communes de : Béthisy-Saint-Pierre, Néry, Saint Vaast de Longmont et Verberie.

### Les + de la télérelève

- ✓ Détection rapide des fuites.
- ✓ Maîtrise et réduction de sa consommation d'eau grâce à une vision et un suivi instantanés.
- ✓ Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> en évitant les déplacements des agents SAUR.



Pour plus de renseignements :

**Agences Saur - 03 60 56 40 01**

• **Venette** - 75 rue du chemin Croissant,  
ZAC du Bois de Plaisance,  
Lundi : 13h30-16h30

Mercredi : 14h30-17h30

Jeudi : 9h-12h30

Mardi et vendredi : sur rendez-vous

• **Compiègne ouverture en juin**

30 rue d'Austerlitz

Lundi et mercredi : 9h-12h30

Mardi : 14h-18h30

Jeudi : 14h-17h

Vendredi : 9h30-13h30



## EXPRESSION DES MINORITÉS



### Groupe Servir Compiègne et son agglomération

Sophie SCHWARZ, Étienne DIOT,  
Nathalie CHARRUAU, Kamel TOUIH,  
Virginie MARNIER  
06 83 25 07 49  
sophie.schwarz@mairie-compiegne.fr  
www.servir-compiegne.fr

### 5 élus pour Servir Compiègne et son agglomération

Une nouvelle gouvernance a été mise en place à l'agglomération. Nous regrettons que le conseil n'ait pas fait preuve d'audace en choisissant un autre élu que le maire de Compiègne pour la présider, comme dans beaucoup de territoires.

Cela aurait permis de donner un nouveau souffle à des méthodes trop fermées, trop peu ouvertes au dialogue et aux idées neuves.

**Nous regrettons aussi l'absence totale de parité au sein de l'exécutif** : 2 femmes sur 15 vice-présidences. Quelle image ! Nous assumerons pleinement notre rôle d'élus représentant 40 % des Compiégnois et serons attentifs au sort des autres communes, notamment rurales.

**Nous serons vigilants sur la réalisation des projets annoncés.** Le quartier gare sera-t-il vraiment un écoquartier ? Quand la gare de Compiègne sera-t-elle enfin accessible ? Le choix de rénover plutôt que de construire une nouvelle piscine fera-t-il déraiser les dépenses ? Faut-il injecter prioritairement 8 M€ pour le Tigre ? Notre territoire sera-t-il un modèle de développement des mobilités douces ?

Autant de questions qui attireront notre vigilance, avec **une priorité première : être constructifs et refuser toute hausse d'impôt, notamment pour les propriétaires.** Les contribuables de l'ARC ne devront plus être l'ajustement de projets non prioritaires ou mal préparés.

# Le musée de la Figurine vous ouvre ses portes !

Après plusieurs mois de travaux, le nouveau musée de la Figurine ouvrira ses portes le 23 mai prochain, dans les locaux rénovés de l'ancienne École d'état-major.

Les collections de l'ancien musée prennent place au sein d'un parcours inédit porté par une scénographie entièrement repensée. Petits et grands sont désormais invités à venir découvrir ce nouvel écrin dédié à l'univers de la figurine.

**Adresse :** 1 place d'Orléans - Compiègne

**Horaires :** Mercredi, jeudi et vendredi : 14h-18h

Mardi, samedi et dimanche : 10h-13h et 14h-18h

Fermé les lundis

**Tarifs :** Gratuit pour tous du 23 mai au 16 août 2026.



Plus de renseignements et détail des tarifs sur : [www.musees-compiegne.fr](http://www.musees-compiegne.fr) - 03 44 20 26 04

## Récupérateur d'eau de pluie : l'ARC finance jusqu'à 50 €



Afin d'encourager les gestes du quotidien en faveur de la préservation de la ressource en eau, l'ARC propose une aide destinée aux particuliers et aux établissements scolaires du territoire souhaitant s'équiper d'un récupérateur d'eau de pluie.

Cette aide permet de financer jusqu'à 50 % des dépenses liées à l'achat et à l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie, ainsi que de ses accessoires (socle, robinet, kit de raccordement), dans la limite de 50 € par foyer.

Le formulaire et les modalités complètes sont disponibles sur les démarches en ligne de l'Agglomération :

<https://demarches.agglo-compiegne.fr/>



demande-daide-lachat-dun-recuperateur-deau-de-pluie ou en scannant le QR code :

## Une nouvelle liaison cyclable pour relier la zone commerciale de Jaux-Venette



Depuis Compiègne, Jaux et Venette, il est désormais possible de rejoindre facilement la zone commerciale et de loisirs de Jaux-Venette, grâce à une continuité d'aménagement cyclable. Ainsi, la liaison 11 bis relie les ZAC du Camp du Roy et Jaux-Venette, permettant de connecter, via la liaison 11, les pistes longeant l'Oise côté Jaux, tandis que la liaison 13 dessert les bords de l'Oise côté Venette.

Ces aménagements s'inscrivent dans le Plan Vélo 2021-2026 de l'Agglomération qui prévoit 45 km d'itinéraires pour faciliter les déplacements du quotidien.



Retrouvez le plan des voies cyclables de l'ARC sur [www.agglo-compiegne.fr/plan-des-voies-cyclables-de-larc](http://www.agglo-compiegne.fr/plan-des-voies-cyclables-de-larc) ou en flashant ce QR code



## C'est où ?

Située sur le versant nord du mont Saint-Mard, sur la commune de Vieux-Moulin, la Pierre Torniche, remarquable monument mégalithique, compte parmi les sites à découvrir à l'occasion des sorties nature gratuites proposées par l'Agglomération de la Région de Compiègne, dans le cadre des périmètres Natura 2000.

Accessibles dès 8 ans, ces balades sont encadrées par des naturalistes passionnés, comme par exemple : l'Association Des Entomologistes de Picardie et Picardie Nature. Elles offrent au public une immersion au cœur des forêts de Compiègne et de Laigue, à la rencontre de la faune locale, des insectes aux chauves-souris :

> **sorties insectes :** les mercredis 13 mai et 10 juin 2026,

> **sorties chauves-souris :** les samedis 27 juin et 29 août 2026.



Réservations dans la limite des places disponibles et détails des sorties sur : [www.compiègne-pierrefonds.fr](http://www.compiègne-pierrefonds.fr)

Du 29 avril au 23 mai, profitez d'offres exceptionnelles sur notre marque **Convertible Grand Litier**

**LITERIE**

matelas et sommiers

**CONVERTIBLES  
& LINGE DE LIT**

**TEMPUR**

Nos Conseillers Sommeil vous invitent à découvrir la marque TEMPUR et ses produits exclusifs Grand Litier de nouveau disponible à Jaux.

**Grand Litier**

VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

**Literie Y. Lamouche**

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

l'aide à domicile  
**ADHAP**

**Besoin d'aide  
à domicile ?**



**UN SIMPLE APPEL  
ET TOUT S'ORGANISE EN 48H !**

**03 44 36 72 96**

**adhap.fr | adhap60a@adhap.fr**

PROFITEZ DE

**30 ANS D'EXPÉRIENCE  
EN SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ**

L'agence Saint-Antoine  
devient l'agence Century  
21 Saint-Antoine, votre  
agence dédiée 100% à  
l'expertise de copropriété.

François-Xavier Cavel, Valérie Gueudet  
et l'équipe de l'agence Century 21  
Saint-Antoine de Compiègne.

**CENTURY 21.**  
AGENCE SAINT-ANTOINE

1, place Saint-Antoine - 60200 Compiègne  
contactez-nous au 03 44 400 389  
[www.century21-st-antoine-compiegne.com](http://www.century21-st-antoine-compiegne.com)

